



Le Mot du Maire

**Chères Kilstettoises,
Chers Kilstettois**

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuer à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Nous avons dû annuler différentes manifestations et festivités, malgré l'investissement personnel et professionnel de nombreux bénévoles, commerçants, exposants, agents municipaux et élus de la municipalité.

La municipalité actuelle mène une politique ambitieuse dans le domaine de la sécurité. La sécurité de nos concitoyens a toujours été au cœur de nos préoccupations. La vidéo protection qui sera installée prochainement place de la mairie nous permettra non seulement d'élucider beaucoup d'actes d'incivilité, de vandalisme, de réduire les cambriolages, mais nous donnera aussi de précieux renseignements quant au trafic routier dans la commune.

Des administrés ont évoqué les incivilités, surtout en ce qui concerne le stationnement, thématique qui continue d'inquiéter. Selon les riverains, il rend souvent difficile la circulation des piétons, la vitesse étant souvent jugée excessive et la présence de voitures tampon au niveau des résidences gênant les habitants. Un autre problème a été soulevé par certains Kilstettois : la dangerosité autour des écoles, avec un important flux de voitures. La commune a engagé une réflexion globale sur le stationnement.

Alsace Habitat va démarrer les travaux pour la résidence intergénérationnelle au printemps 2022.



Les travaux de voirie concernant la rue de Mai sont prévus pour le mois de février.

Outre ces projets, l'année 2022 sera synonyme de dynamisme. Notre projet phare est celui de la rénovation de la Salle de la Musique et de la Culture avec une volonté de l'inscrire dans une construction écologique. Nous envisageons également une rénovation des bâtiments de la mairie. Un autre projet en cours d'étude est la reconversion de la friche urbaine dite de la TCR en secteur dédié à l'habitat.

La Communauté de Communes du Pays Rhénan à laquelle nous appartenons a de plus en plus de compétences, c'est pourquoi nous devons nous impliquer aussi au-delà de la commune. Faire entendre la voix de Kilstett est très important. J'ai confiance en l'avenir.

Notre commune possède un fort tissu artisanal et industriel et nous comptons bien le mettre en valeur et accentuer ce pôle d'attraction. La communauté de communes envisage également de nouveaux projets de développement dans la zone d'activités côté Nord.

Nous ne devons plus miser seulement sur les installations d'entreprise qui cherchent un lieu de bien-être mais aussi sur celles qui veulent un lieu économique dynamique.

En terminant, en mon nom et au nom du conseil municipal, ainsi qu'au nom de tous les employés, je souhaite que 2022 vous apporte la joie, le bonheur et plus que jamais la santé.

Francis LAAS
Maire de Kilstett

Sommaire

> Le Mot du Maire	1
> Grands anniversaires	2
> CCAS – Fête des Aînés 2022	2
> Conseil Municipal :	
• Principales décisions	3
• Réalisations et projets	4
> Vie municipale	
• Urbanisme	6
• Sécurité et stationnement	6
• Point sur la Rénovation de la S.M.C.	7
• BMK 1986-2021	8
• Préparatifs de Noël 2021	9
• Zoom sur l'exposition véhicules vintage	10
• Périscolaire de Kilstett	11
• EMMK	11
> Conseil Municipal des Jeunes de Kilstett (CMJK)	12
> Du côté des écoles	13
> Tribunes d'expression libre	14
> Informations pratiques	15
> Histoire et Patrimoine par Gabriel Muller	17
> Vie des associations	
• Société des Arboriculteurs	18
• Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Kilstett	18
• APK	19
• Chorale Sainte Cécile de Kilstett	19
• MUK - Harmonie Municipale	20
• ASEK	20
• Partenariat avec le Régiment de Marche du Tchad	21
• Section des Sapeurs-Pompiers	21
• CCK	22
• ASK	22
> Les vœux de fin d'année	23
> Etat civil, horaires et numéros utiles Calendrier des manifestations	24

Grands anniversaires

90 ans

La commune a souhaité
bonne santé et longue vie à :

Thérèse HOECHSTETTER
le 15 octobre

95 ans

La commune a souhaité
bonne santé et longue vie à :

Elise SCHIERMEYER
le 27 septembre

Noces de Palissandre

La commune a présenté
ses vœux de bonheur aux époux :

Mme et M. Gérard LIENHARDT
le 26 octobre

Noces de Diamant

La commune a présenté
ses vœux de bonheur aux époux :

Mme et M. Arsène GAUER
le 9 août

Mme et M. Jean-Paul WERLY
le 2 décembre

Noces d'Or

La commune a présenté
ses vœux de bonheur aux époux :

Mme et M. Paul BARDET
le 29 juillet

Mme et M. Raymond KRESS
le 3 septembre

Mme et M. Alfred BOOS
le 4 septembre

Mme et M. Lucien HINTERREITER
le 10 septembre

Mme et M. Raymond BOOS
le 24 septembre

Mme et M. André SENE
le 1^{er} octobre

Mme et M. Marc SIFFERT
le 8 octobre

Mme et M. Raymond KRESS
le 12 novembre

A la rencontre de nos Aînés

Pour être honoré par la Municipalité et ainsi paraître dans le Journal Municipal, il faut que les personnes non mariées à Kilstett ou non natives de Kilstett se fassent connaître en mairie. Tél. : 03 88 96 21 09 - Courriel : mairie@kilstett.fr

CCAS

CCAS – Fête des Aînés 2022

Les conditions actuelles liées à la crise sanitaire, ne permettent malheureusement pas d'organiser, en toute sécurité, la « fête des aînés » prévue en janvier 2022.

Aussi, pour permettre à tous les aînés de se faire plaisir en ce début d'année, l'ensemble des membres du CCAS a décidé d'offrir un bon d'achat d'un montant de 20 €, à utiliser auprès des commerçants locaux qui ont souhaité participer à cette action. Le bon d'achat sera valable du 16 janvier 2022 au 30 avril 2022. Un courrier individuel contenant le bon d'achat sera distribué début janvier. Le CCAS remercie l'ensemble des commerçants pour leur participation à cette action.



Principales décisions

SEPTEMBRE

Rue de Mai

- Approbation du plan d'aménagement de voirie : le coût des travaux de voirie s'élève à 99 248.25 € HT et celui des réseaux secs (éclairage public + génie civil desserte téléphonique + fibre) à 27 868.00 € HT. Coût total estimatif : 127 116.25 € HT, soit 152 539.50 € TTC.
- Approbation de la convention avec Orange : Décision de profiter de ces travaux pour enterrer le réseau téléphonique afin de sécuriser le réseau et d'embellir esthétiquement la rue (coût des frais d'études : 3 467.91 € TTC).

Extension de la zone d'activités

- Vente du chemin rural Hirtschlagweg dans la zone d'activités

Décision de vendre le chemin rural Hirtschlagweg d'une contenance totale d'environ 7 a 33 ca à la Communauté de Communes du Pays Rhénan, au prix de 2 190.00 € l'are.

La commune de Kilstett conservera la propriété de la parcelle référencée section 13 n°86 du chemin rural afin de maintenir un accès pour les exploitants agricoles et leurs engins aux terrains agricoles du Vogelpferch et du Niederschlag depuis la rue Eiffel.

- Vente de parcelles communales à la Communauté de Communes du Pays Rhénan

Approbation de la cession à la Communauté de Communes du Pays Rhénan des parcelles cadastrées section 13 n°81, 90 et 92 d'une contenance totale d'environ 1 a 50 ca au prix de 2 190.00 € l'are pour le projet d'extension de la zone d'activités du cabinet Jean-Claude SCHMITT

Etude sur la création d'un hall sportif et rénovation/reconstruction de la Salle de la Musique et de la Culture

Approbation de la convention, pour un montant de 5 000 €, avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin) afin de préparer la réflexion sur le projet de rénovation ou de démolition/reconstruction de la Salle de la Musique et de la Culture et la construction d'un hall sportif.

Installation de brises soleil orientables (BSO) au groupe scolaire et périscolaire Louise Weiss

Les bâtiments du groupe scolaire Louise Weiss comportent une surface vitrée importante.

Il est proposé de poser des brises soleils orientables et des stores afin d'améliorer le confort d'utilisation des locaux scolaires en période estivale ou caniculaire.

Approbation de la pose de BSO et de stores pour un montant approximatif de 50 000 € TTC (38 000 € BSO et 8 859 € travaux d'alimentation électrique).

Achat du véhicule publicitaire Renault Kangoo pour les ateliers municipaux

Décision de racheter pour un montant de 9 600.00 € HT le Renault Kangoo Pick Up mis en circulation en 2019.

Décision de passer une nouvelle convention avec la société Trafic communication, filiale du groupe Visiocom pour la location à titre gratuit d'un véhicule utilitaire électrique au service de la collectivité, en contrepartie d'insertions publicitaires sur la carrosserie dudit véhicule.

NOVEMBRE

Tarifs de location des salles communales 2022

Décision de fixer le tarif de location des salles communales du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 comme suit :

- Salle de la Musique et de la Culture : 450 €/week-end et 225 €/journée
- Annexe du presbytère : 50 €/ week-end et 25 €/journée
- Bibliothèque municipale : salle d'exposition 40 €/ week-end

Avis des communes limitrophes de l'Eurométropole de Strasbourg sur la ZFE

L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu de santé publique. Pour y répondre le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a

approuvé le 15 octobre le déploiement d'une Zone à Faibles Emission mobilité (ZFE-m) métropolitaine à compter du 1^{er} janvier 2022, ses lignes directrices, notamment la restriction progressive et pédagogique des véhicules de la circulation les plus polluants à l'intérieur de la métropole.

En qualité de commune limitrophe, la mise en place de zone à faibles émissions, conformément à l'article L2213-4-1 du code général des collectivités territoriales, est soumis à l'avis du Conseil municipal de Kilstett, lequel doit rendre un avis dans un délai de deux mois.

Considérant que les conditions de mise en place ne sont pas réunies, le Conseil Municipal donne un avis défavorable au déploiement d'une Zone à Faibles Émission mobilité (ZFE-m) métropolitaine à compter du 1^{er} janvier 2022.

DÉCEMBRE

Motion en faveur du cadencement ferroviaire pour la ligne SNCF Strasbourg-Lauterbourg

Le Conseil Municipal présente une motion à la région Grand-Est en tant qu'autorité organisatrice ainsi que l'Eurométropole de Strasbourg au titre du projet de ZFE, en faveur des perspectives suivantes pour la ligne de Strasbourg à Lauterbourg :

- La mise en place d'un cadencement du réseau express métropolitain au quart d'heure en période de pointe jusqu'à Herlisheim avec arrêt à Kilstett et à toutes les gares et à la demi-heure jusqu'à Lauterbourg.
- La mise en place d'une desserte continue y compris en heures creuses et en développement d'amplitude comme cela se pratique déjà ou d'ici 2022/2023 sur d'autres lignes du réseau alsacien (Molsheim, Sélestat, Haguenau).
- L'augmentation de la desserte vers le nord de l'Alsace afin d'améliorer la fréquence et les connexions avec l'Allemagne voisine.

Décisions du C.M. en ligne

Retrouvez les comptes rendus complets des décisions du C.M. sur www.kilstett.fr

Les P.V. des décisions du C.M. sont consultables sur demande en mairie.

Réalisations et projets

Sécurité

• Suite à de nombreux excès de vitesse constatés dans le village, mettant en danger la vie de nos citoyens, plusieurs dispositifs ont été mis en place: sécurisation du carrefour de l'école, radar de vitesse à l'entrée du village nord, dans la rue du Denzlach et passage de la vitesse dans le village à 40 km/h.



• Installation d'une barrière derrière le cimetière pour empêcher les nuisances et incivilités liées à la circulation et aux attroupelements à cet endroit.
• Installation d'une caméra de vidéoprotection place de la Mairie.
• Adhésion de la Mairie au dispositif Voisins Vigilants et Solidaires.



Stationnement

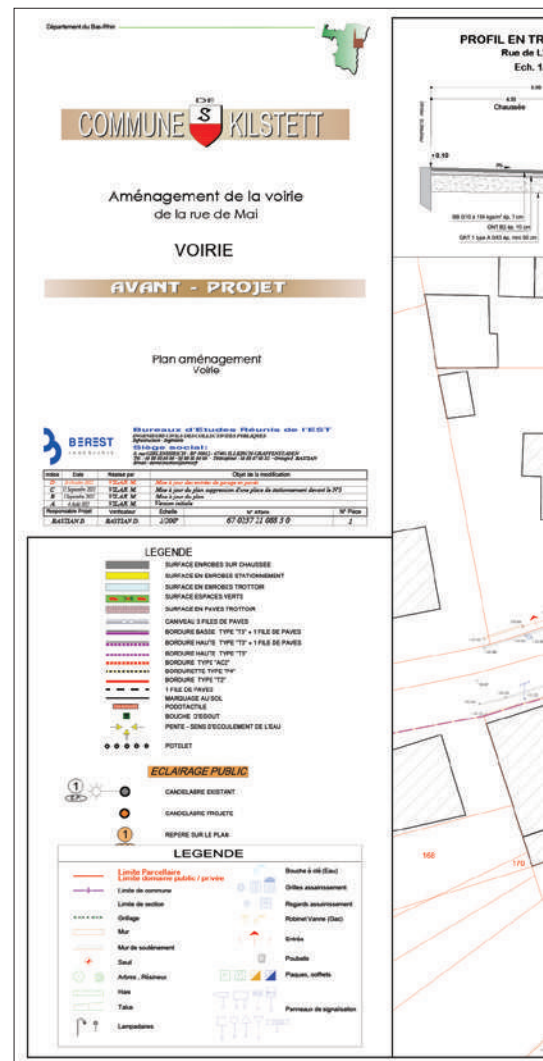
Étude pour optimiser le stationnement et permettre une meilleure circulation des piétons, poussettes, personnes à mobilité réduites, voitures et engins agricoles.

Économie

Extension de la Zone d'Activité du Ried.

École

Afin de régler les problèmes de chaleur en été dus aux baies vitrées du nouvel ensemble scolaire il a été décidé d'installer, avant l'été, des brises soleil orientables et des stores sur l'ensemble des fenêtres du groupe périscolaire et scolaire Louise Weiss. Le projet d'isoler les bâtiments n'est pas d'actualité sachant que le retour sur investissement serait à long terme. La municipalité souhaite en premier lieu avoir un retour sur l'impact de l'installation des BSO et des stores.



Urbanisme : changement d'époque



Suite à la promulgation de la Loi Climat du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, et la future entrée de l'Eurométropole dans la Zone à Faible Émission (ZFE), nous sommes devant un défi majeur pour les années à venir afin de préserver l'âme de notre village.

En effet, la Loi Climat se portant sur 5 axes principaux, à savoir consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir, il nous appartiendra d'être extrêmement vigilants pour ne pas avoir une « sur urbanisation » avec tous les problèmes que cela pourrait engendrer dans notre vie quotidienne, par exemple le dépassement de nos infrastructures existantes et à bâtir (école, service à la population, voirie, assainissement, vie en communauté, etc.).

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023, de la ZFE aux portes de Kilstett, interdisant la circulation des véhicules Crit'Air 5 et sans Crit'Air dans l'ensemble des 33 communes de l'Eurométropole, il nous faudra mener une réflexion afin d'anticiper au mieux les problèmes de mobilité pour l'ensemble des habitants de la bande Rhénane.

Jean LIENHARD,
Adjoint à l'urbanisme

Plus d'informations sur :

- La loi Climat et résilience : <https://tinyurl.com/ypyru99r>
- La ZFE : <https://tinyurl.com/yckwuf9d>

Sécurité et stationnement

Chers habitants,

Vous avez tous été choqués par l'affrontement entre deux bandes de hooligans survenu à Kilstett et fort heureusement, personne n'a été blessé. Je comprends votre stupéfaction et votre effroi.

Les mesures ont été prises pour que ces actes ne se réitérent plus que ce soit dans notre village ou ailleurs.

Ceci démontre que la décision d'installer une caméra sur la place de notre village est une nécessité. Cette caméra aurait permis d'accélérer les investigations des forces de l'ordre.

Travailler pour la sécurité ne signifie pas imposer plus de restrictions à nos concitoyens mais au contraire travailler pour le bien de tous.



Tel est d'ailleurs le sens de notre projet sur le stationnement. Comme d'ores et déjà indiqué, il tient à cœur de la municipalité de lutter contre les stationnements irréguliers dans notre commune et plus particulièrement sur le trottoir.

Ces comportements sont dangereux et troublent la tranquillité et la sécurité publique, forçant les usagers du trottoir et plus particulièrement les plus fragiles (poussettes, jeunes enfants, personnes en situation de handicap) à marcher sur la voie et à risquer un accident.

Une réflexion est en train d'être finalisée pour créer de nouvelles places de stationnement dans Kilstett car nous avons conscience que notre village s'agrandit et que l'offre en matière de places doit être revue.

Cependant, il est nécessaire que tout le monde soit conscient que le trottoir est un espace public réservé aux piétons et doit leur être réservé, **les véhicules devant être prioritairement stationnés dans les cours et les espaces privés** et ensuite sur les places prévues à cet effet.

A la suite de la création de ces places et d'ores et déjà pour les situations les plus dangereuses, des macarons éducatifs seront apposés sur les pare-brise des véhicules mal stationnés.

Si malgré tout ces comportements devaient persister, les contrevenants risquent d'être verbalisés par la Gendarmerie avec une amende de 135 euros.

Bien évidemment, ce travail sera fait avec raison en ne pénalisant pas nos commerçants car tel n'est pas notre but, mais nous comptons sur la compréhension de tous pour que les mauvaises habitudes fassent place à un comportement responsable.

Ainsi, cette mission sera menée à bien, quels que soient les mécontentements qui pourront être exprimés car nous sommes persuadés qu'au final, c'est une meilleure qualité de vie pour tous qui sera mise en place.

Matthieu AIROLDI,
Adjoint à la Sécurité



Point sur la Rénovation de la S.M.C.

Les associations de KILSTETT ont été consultées lors d'une réunion organisée par la Commission Associations et Culture, en partenariat avec la Commission Sport et Travaux.

Un cahier des charges avec toutes les demandes a été établi et transmis dans un premier temps au C.A.U.E du Bas-Rhin (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Il lui a été demandé de faire un chiffrage pour une **rénovation de la salle actuelle, avec extension pour un hall sportif**.

Comme les particuliers pour l'achat d'une maison, on constate que la rénovation est souvent plus onéreuse qu'une démolition et reconstruction.

La demande est également faite pour le coût d'une **démolition et reconstruction complète ou d'une démolition partielle**.

Nous avons conscience que la SMC a une toiture neuve, des vestiaires et des douches qui commencent à peine à être utilisés, mais il est de notre devoir d'étudier toutes les options.

Une démolition pour une reconstruction entraînera certainement de nouvelles contraintes d'emplacement : contraintes de stationnement, contraintes d'acoustique etc., sans compter que durant toute la durée des travaux, nos associations n'auraient plus de lieu pour leurs activités. Une construction qui devra suivre les règles d'urbanisme (nouveau PLUI) qui ne sont plus les mêmes qu'à l'époque.

Une première estimation, nous ramènerait vers une rénovation avec extension avec un coût financier que la commune pourra supporter. Cette solution permettrait tout à fait de satisfaire et les associations culturelles avec une salle de spectacle, de danse, de convivialité, de concerts et les associations sportives avec de nouvelles activités sportives - tout en restant à l'entrée du village et de profiter des réalisations entreprises précédemment.

Cependant, afin d'étudier les meilleures possibilités, nous **n'avons pas précipité les choses**, nous **devons penser plus loin** que notre mandat, nous devons penser à Kilstett dans le futur... pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses pour les activités sportives et culturelles.

Aussi avons nous lancé d'autres consultations pour avoir plusieurs devis et avis d'architectes.

Cette belle dame qui a fait la fierté de KILSTETT depuis tant d'années doit très rapidement passer sous le bistouri au vu de son grand âge : un lifting s'impose et doit adapter son allure, son look et sa capacité au rythme de l'agrandissement du village.

Simone BAUER,

Adjointe aux Associations et Culture



BMK 1986-2021 : 35 ans d'activité, 35 ans de dynamisme

La BMK a été créée en 1986 par l'Association Socio-Educative de l'Ecole de Kilstett avec une équipe d'une dizaine de bénévoles motivés. Après une formation sérieuse et technique assurée par les bibliothécaires de la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin, le groupe a travaillé de longues soirées pour préparer les documents en vue du prêt au public : achats, enregistrement, catalogage, étiquetage, entretien, de nombreuses tâches que le lecteur ne soupçonne pas. Depuis juin 1986, les bénévoles ont assuré les permanences à raison de 8 heures hebdomadaires, ont imaginé et réalisé des animations (contes, bricolages, programmation de spectacles) et surtout ont toujours conçu des expositions originales faites « maison », sans oublier les informations régulières de la population. C'est ainsi que la bibliothèque (une des premières créée dans un village de la taille de Kilstett) s'est développée et a gagné sa place au sein du village et en lien avec les bibliothèques du secteur. La première salariée Lucile Streissel est arrivée en l'an 2000 mais une grande partie de son service était en mairie.



Alexandra Vincent est arrivée en 2002. Elle a informatisé le fonds et le système de prêt, a pris en charge le traitement des ouvrages, a développé les animations vis à vis des écoles maternelle et élémentaire, du périscolaire. Elle a pris contact avec les assistantes maternelles, avec la micro-crèche et a permis que l'on accueille des tout petits.

C'est donc une équipe qui fait vivre la bibliothèque : une salariée et des bénévoles, ce qui explique que ça « tourne » bien et que notre bibliothèque a souvent été prise comme modèle lors de réunions professionnelles ou de rencontres organisées par le Conseil Départemental.



Il est à noter que les personnes actives s'entendent bien, discutent des projets annuels, se remettent en cause et consacrent beaucoup de temps aux livres. Quatre bénévoles sont d'ailleurs présentes depuis 35 ans, d'autres depuis plus de 20 ans maintenant ! Alexandra connaît la bibliothèque sur le bout des doigts puisqu'elle veille sur son bon fonctionnement.

S'il fallait rappeler les différentes étapes importantes, on évoquerait les 4 déménagements qui ont permis à la BM de s'épanouir depuis la salle de classe de l'école primaire, puis la salle construite dans l'ancien préau de l'école, ensuite le logement des instituteurs, dans lequel la « cuisine » servait de salle de travail, la salle de bain de stockage, le séjour accueillait la banque de prêt et l'espace enfant, les chambres étaient pour

les adultes. Après un passage en algeco, la BM s'est enfin installée dans le bel espace actuel.

Les idées ont fusé durant toutes ces années. Certaines, loufoques, n'ont pas vu le jour, d'autres ont fait des émules dans d'autres bibliothèques venues s'en inspirer (La nuit de la lecture, Cuisine du Monde, Biblio'Art, la bibliothérapie, les fonds « Saint-Jacques et Bataille de Kilstett »... la liste est trop longue pour la détailler) !

35 ans, c'est l'âge de la maturité. La bibliothèque est une structure solide, mais fragile aussi. Elle a besoin d'être soutenue, encouragée pour que les lecteurs continuent à la fréquenter avec plaisir. L'équipe entière qui veille sur la belle dame a elle aussi besoin de sentir qu'elle est estimée et reconnue, par les lecteurs mais aussi par les élus. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré sous couvert de l'ASEK pendant toutes ces années.

Très prochainement l'ASEK cèdera la place à la commune dans la gestion de la bibliothèque, qui passera donc en gestion municipale.

Une page se tourne, de nombreux chapitres restent à écrire dans cette mission qu'est la lecture publique.



Un grand merci aux bénévoles de la BMK :

Ernest, Pascale, Catherine, Nicola, Evelyne, Suzanne, Mauricette, Andrée, Rosy, Marie-Pierre, Catherine, Françoise, Gabriel, Jean, Martine, Francine, Renée, Evelyne, Myriam, Christelle, Danielle, Marthe, Sylvette, Fatima, Annie, Chantal, Marion, Claudine, Nadine, Sabine, Sandrine

Préparatifs de Noël 2021

Elles sont de retour, les petites mains du Père Noël avec leurs pinceaux ...

Qui sont-elles ?

Il y a ceux et celles avec leurs idées, il y a celui avec son atelier et ses machines, il y a Cathy, Christine, Elodie et Esther qui rendent cette décoration possible, qui peignent et appliquent les couleurs de Noël sur les multiples supports que vous avez découverts dans les rues de Kilstett.

Au-delà de leur vie de famille, de leurs semaines professionnelles assez chargées, elles consacrent régulièrement plusieurs samedis du mois de novembre/décembre à cette réalisation.



D'où viennent-elles ?

Chaque année, le Père Noël les autorise à quitter les ateliers où sont confectionnés les jouets. Elles quittent la Laponie et arrivent en Novembre. Elles ont voyagé dans le froid et sont arrivées gelottantes à Kilstett.



Heureusement pour elles que l'Atelier de la Mairie est chauffé et Francis est là pour les accueillir.

A l'heure où vous lirez cet article, ces lutins de Noël seront déjà de retour dans le Pays des Rennes... « Toute ressemblance avec des personnes qui pourraient se promener dans les rues de Kilstett avec des poussettes et pleins d'enfants tout au long de l'année, ne saurait être que fortuite ».





Zoom sur l'exposition véhicules vintage



Suite au succès de l'exposition de véhicules vintage du 4 Septembre dernier, je tenais à remercier l'ensemble des exposants pour leur bonne humeur et pour ce moment hors du temps, qu'ils ont offert aux habitants de Kilstett. Je tenais aussi à remercier l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles et la section des sapeurs-pompiers pour leur participation et les habitants de Kilstett d'être venus si nombreux, en espérant avoir fait ressurgir des souvenirs d'enfance pour certains, des moments de curiosité pour d'autres.



L'année prochaine, nous allons remettre cela en parallèle avec un autre événement et en intégrant une association. Place à de nouvelles surprises pour l'édition 2022 dont la date n'est pas encore arrêtée. Nous communiquerons en temps voulu sur l'organisation de cet événement.

Christophe ADAM, Conseiller Municipal



Périscolaire de Kilstett

Une rentrée placée sous le signe des arts et de la créativité. Pour cette année, nous avons décidé de mettre en lumière une phrase d'Einstein qui nous parle bien « la créativité c'est l'intelligence qui s'amuse » et au péri on s'amuse beaucoup !

Nous avons commencé par mettre en place les règles de vie pour le bien vivre ensemble sous formes amusantes. La création et l'imagination des enfants se mettent en place au fil du temps qui passe, accompagnés par notre équipe pédagogique.

Un robot géant prénommé Bob Cookie, créé par le groupe des **CP-CE1**, a pris place au périscolaire, dès les premiers mois de cette rentrée. Imaginé et créé totalement par les mains de vos enfants.

Un autre groupe a fait place aux loups garous en créant un jeu de cartes ainsi que de multiples activités autour d'eux.

Les CP ont voulu marquer le périscolaire de leurs empreintes et confectionner des activités manuelles en tout genre : arbres, hérissons...



Les plus grands sont partis sur des activités plus sportives comme des olympiades, défis sport et vont débiter un cycle de boxe.

Les CM1-CM2 ont également mis en avant leur créativité avec la réalisation d'un film spécial d'Halloween.

Les maternelles ont décidé de partir faire un tour du monde et de faire des rencontres extraordinaires comme Coco le perroquet, le monde asiatique où ils ont déjeuné au sol ainsi que le Mexique avec la fameuse pinata.

En parallèle, un projet « oiseaux » se met en place avec des mangeoires, afin de les aider à surmonter l'hiver.

En plus de tout cela et dans le respect des règles sanitaires, nous mettons en place des grands jeux. Les enfants de primaires, se sont fait une soirée Casino ainsi qu'une soirée dans l'Espace.

Pour cette année nous sommes partis sous un format photos afin que vous puissiez voir ce qui se passe chez nous. Nous les changeons tous les mois. Dans ces prochains temps, nous allons nous plonger dans l'ambiance des fêtes de fin d'année : sapins, décorations, contes seront au rendez-vous pour le mois de décembre.

On se retrouve bientôt pour les prochaines aventures et créations de vos enfants.

École de Musique Municipale de Kilstett (EMMK)

Ce n'est qu'après plusieurs reports dus à la situation sanitaire, qu'a eu lieu le samedi 20 et le dimanche 21 novembre 2021 un nouveau projet pédagogique au sein de l'Ecole Municipale de Musique de Kilstett.

Organisés par Cassandre Hupont, professeure de flûte traversière, ce sont deux ateliers de trois heures traitant de la conscience corporelle, auxquels les élèves de l'EMMK ont pu participer. Ce thème n'a pas été choisi au hasard, puisqu'il est particulièrement approprié dans le cadre d'un apprentissage instrumental : la position du corps de chaque musicien diffère selon son instrument et n'est pas dite « naturelle ». Cependant, c'est un objectif primordial pour tout musicien d'adopter en jouant la posture la plus simple, confortable et malgré tout « naturelle » possible.

Les avantages qui en découlent sont nombreux et l'un d'entre eux fut abordé en priorité lors de ce projet : éviter les douleurs et blessures liées au travail de l'instrument. Tout particulièrement chez les jeunes musiciens, il est difficile de se rendre compte d'un « défaut » de posture car leur corps supporte plus longtemps la douleur. Mais cela n'est



que transitoire ! C'est pourquoi il est essentiel d'étudier et de travailler sa posture.

Dans une volonté de transversalité des disciplines, deux danseurs ont été invités : Laurine Brerro, danseuse professionnelle et Quentin Pillone, professeur de danse hip-hop et de capoeira. La rencontre de ses deux arts a bousculé les habitudes des jeunes

musiciens en réorientant leur attention sur leur corps en premier lieu, sur l'interaction de celui-ci avec leur instrument ensuite et en venir à celle entre artistes !

Échauffements, exercices de détente et de respirations, ressentis de l'autre par le regard et l'écoute, déplacement du centre de gravité etc. Tant d'outils que les élèves ont pu (re) découvrir selon un nouveau point de vue.

Une restitution chorégraphiée mêlant les exercices abordés et des improvisations entre musiciens et danseurs a été donnée, avec, comme public, les proches des participants ! En conclusion de ces deux jours d'ateliers, un verre de l'amitié a été partagé entre tous les acteurs du projet. Cela a permis un bel échange dans la bonne humeur : retrouvailles agréables et attendues.

Un projet pédagogique qui a plu aux participants, au public et également aux intervenants !

Les photographies et vidéos prises durant le projet sont disponibles sur le site : <https://www.kilstett.fr>

Cassandre Hupont,
directrice de l'École de
Musique Municipale de Kilstett

Conseil Municipal des Jeunes de Kilstett

Les jeunes du Conseil Municipal ont continué leurs activités tout au long de ce semestre.

Arborant avec fierté leur écharpe tricolore, ils ont assisté à la Cérémonie du 14 juillet et à celle du 11 novembre durant laquelle ils ont lu les noms des combattants morts pour la France et pour la liberté en 2021.

Certains membres du Conseil Municipal ont aidé lors de la collecte de la Banque Alimentaire au supermarché Match de Kilstett, en distribuant des tracts à l'entrée du magasin et en recueillant les dons des clients à la sortie. Ils ont été heureux d'avoir pu contribuer ainsi à lutter contre la précarité alimentaire.



Ils se sont régulièrement réunis pour faire avancer leurs projets. Le premier projet qui a abouti est celui de la fresque sur le mur de la bibliothèque. Ils ont donné des idées à l'artiste graffeur Jako qui leur a proposé un visuel en adéquation avec leurs souhaits. Dès que le graphisme a été validé, Jako a dessiné les contours sur le mur et les jeunes ont bombé avec les couleurs. Ils ont pris un grand plaisir à contribuer activement à ce projet.



Distribution des « 14 juillet wäcke »



Dépôt de gerbe du 14 juillet



Cérémonie du 11 novembre



Distribution de sacs à dos aux futurs élèves de 6^{ème}

Du côté des écoles

Apprentis boulangers

Durant la semaine du 22 au 26 novembre, les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 ont été invitées, par le supermarché Match de Kilsett, à participer à un atelier boulangerie.

Sur place, ils ont été accueillis par Axel Schlagdenhauffen, le manager Boulangerie-Pâtisserie du supermarché Match.

Revêtus de leur tablier et de leur « toque », les apprentis boulangers ont pu s'essayer à la décoration d'un gâteau et à la confection de Mannele.

Le lendemain, après cuisson, ils ont pu récupérer et déguster le fruit de leur travail.

De la bouche des enfants, c'était un délice !

**Un grand merci
au supermarché
Match et à Axel
Schlagdenhauffen.**



Moyenne section

Le 22 octobre, la classe de moyenne section s'est rendue au musée des Beaux-Arts de Strasbourg pour une animation pédagogique intitulée « 1, 2, 3 couleurs ».

A cette occasion, les élèves ont été initiés à l'usage des couleurs et à la notion de « nuance » au travers de quelques œuvres picturales. Un joli moment culturel et ludique à la fois !



Grande Section

« Nous sommes partis en bus au Musée d'Arts Modernes de Strasbourg.

On a vu une sculpture de Niki de St Phalle. On a regardé une araignée chat qui bougeait ses pattes, elle avait des chaussettes.



Un film avec de l'eau était projeté, on a nagé la brasse jusqu'aux vagues. On a aussi observé un tableau avec des coquelicots (Monet) et un autre avec Jésus.

On s'est entortillé autour d'un serpent en bois et en métal qui n'avait pas de début ni de fin. »

En vertu de l'article L2121-27-1, cet espace est réservé à l'expression des composantes du Conseil Municipal.

KILSTETT DEMAIN L'HUMAIN AU COEUR DE NOTRE PROJET

Chères habitantes, Chers Habitants,

Avant toute chose, nous vous souhaitons à tous une **excellente année 2022** et nous formulons le vœu que cette situation sanitaire puisse s'améliorer rapidement.

2021 représente pour l'équipe de Kilstett Demain une année complète de mandat, la première.

Même si notre tête de liste ainsi que quelques adjoints faisaient partie de la précédente équipe municipale, pour beaucoup, nous faisons partie d'une nouvelle génération de Kilstettois ayant choisi de **s'impliquer pour le bien-être de tous** pour rendre à notre village ce qu'il nous a donné en nous accueillant, tout en étant respectueux des traditions.

Kilstett change et ceci nous devons l'accompagner pour que ces changements ne bouleversent pas nos cadres de vie et que l'évolution et l'agrandissement de notre commune soit maîtrisé et respecte l'esprit village.

A ce titre, nous avons tenu à mener un travail d'ampleur pour **préserver** les éléments remarquables de notre village qui constituent l'ADN de **notre patrimoine**.

En parallèle, nous sommes résolument **tournés vers l'avenir** et travaillons au sein de chaque commission pour le préparer avec un nombre de réunions fréquentes et régulières et dessinons à chaque réunion le nouveau Kilstett comme par exemple le **futur de la SMC** et de la **friche TCR**.

Nous avons conscience que tout ne peut pas être parfait, que chaque décision est un choix politique qui forcément ne plaira pas à tout le monde et que suite à chaque décision, les mécontents seront plus actifs et plus revendicatifs que les personnes satisfaites.

A certains moments, les anciennes habitudes auront la vie dure et certaines décisions pourront paraître comme de l'opportunisme et du clientélisme. Ce n'est pas notre manière de faire de la politique locale et cela ne correspond pas au but de l'engagement de notre équipe.

Les **décisions prises** en conseil municipal ne sont pas seulement celles de KILSTETT DEMAIN mais celles de **tous les membres du conseil**. Nous avons la responsabilité en tant que groupe majoritaire d'impulser l'action du village et de donner les grandes lignes, mais **nous sommes et nous serons respectueux du travail de l'opposition**.

Quand les idées sont bonnes, peu importe d'où elles viennent, mais nous avons la **responsabilité de faire cadrer ces décisions avec le budget d'une commune pour ne pas le déséquilibrer**.

Tel a été le sens de l'installation des BSO à l'école souhaité par KILSTETT DEMAIN dans un premier temps, en lieu et place d'un travail et d'une réflexion de fond sur l'isolation des bâtiments publics qui devront certes être menés au regard des obligations légales mais également au regard de la taille et du poids financier de notre commune.

Nous avons souhaité cette installation dès maintenant et ne pas la remettre à plus tard contrairement à ce qui nous était très fermement suggéré par l'opposition afin de **permettre à nos jeunes d'étudier dans de bonnes conditions**.

Tels sont les principes de notre action que nous continuerons à mettre en place dans l'année qui va commencer.

Bien évidemment, nous sommes à votre service et restons à votre disposition pour échanger sur tout point ou tout questionnement.

Les conseillers municipaux
de KILSTETT DEMAIN

Meilleurs vœux à tous !
A guter Rutsch ins neie Jahr !

KILSTETT
Bien Vivre Ensemble

Bonne Année **2022**

Pensez comme un adulte,
vivez comme un jeune,
conseillez comme un ancien,
rêvez comme un enfant ...
Forts des retours positifs de nos lecteurs, nous allons persévérer cette année encore dans notre action d'information et œuvrer dans l'intérêt des KILSTETTOIS !

Pensons plus loin ...

Il est indéniable que depuis quelques années déjà les enfants et l'équipe pédagogique ont très chaud. Nous sommes parfaitement conscients qu'il faut trouver une solution au plus vite à ce problème. A notre grande satisfaction, l'équipe en place a suivi notre proposition d'installer des BSO (Brise Soleil Orientable). Mais au vu des obligations légales d'isoler les bâtiments publics, de la nécessité de réduire notre impact carbone, du confort été comme hiver et de l'augmentation des coûts de l'énergie, BVE a souligné et souhaité une réflexion globale en intégrant l'isolation thermique de nos écoles. On nous rétorque un coût trop important, alors même qu'il existe des aides et des subventions (Ademe, Climaxion,...) et qu'aucune recherche ou information n'a été faite dans ce sens. Vis-à-vis des obligations légales d'isoler les bâtiments au 1^{er} janvier 2030 (qui doivent déjà être répertoriés dès 2022 !!!), le maire a ironisé que cela ne serait plus de son ressort !

Drôles de découvertes

Peut-être que vous l'avez remarqué ? L'équipe en place sous la houlette de l'adjoint en charge de la sécurité, mène une large réflexion sur le stationnement dans le village. Après un audit réalisé par un organisme, l'ensemble du Conseil Municipal est en train de mener une réflexion pour trouver les réponses les meilleures.

Quelle ne fut donc notre surprise, et plus encore celle de l'adjoint en charge de la sécurité, ainsi que de la quasi-totalité des membres du Conseil Municipal, de voir que certaines places ont été créées, d'autres supprimées sur seule décision du maire.

A cette décision vient s'ajouter celle d'installer une barrière derrière le cimetière juste devant le jardin des Permapottes. Promesse de campagne nous répond-on...

Est-ce vraiment des décisions prises dans l'intérêt général ou juste pour plaire à certains ?

D'autres infos seront à retrouver dans notre prochain

BVEdito

✉ kilstett.bve@gmail.com



Francine HUMMEL



Lionel WINTER



Johanne VIEZZI



Olivier MEYER



Audrey KRIEGER

Plantations et taille des haies

Il est obligatoire de planter une haie pouvant mesurer plus de 2 m à une distance d'au moins 2 m de la limite de propriété. En ce qui concerne les arbustes plus petits, de moins de 2 m, la plantation doit se faire à au moins 50 cm de la limite séparative.

En ce qui concerne l'entretien des végétaux, tailler ses haies est obligatoire. Les propriétaires ou les locataires qui s'y soustraient peuvent être poursuivis. En cas de haie mitoyenne, l'obligation de taille incombe aux deux voisins. L'article 667 du Code civil dispose en effet que « la clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs ». Les propriétaires doivent s'entendre sur la hauteur souhaitée. Aucune règle n'est fixée en la matière.



Lorsque les plantations ne sont pas mitoyennes, l'obligation de tailler incombe au propriétaire des végétaux, et par conséquent au propriétaire ou au locataire du terrain sur lequel ils sont plantés. Il faut également veiller à ce que les arbustes ne débordent pas sur la voie publique et gêne le passage des piétons.

Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont KILSTETT, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des



économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : <https://www.ecologie.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme-1>

Horaires des permanences (sur RDV au 0805 383 483) :

- Lundi matin et mardi matin de 9h à 12h, (CC Pays Rhénan)
 - Jeudi matin et vendredi matin de 9h à 12h, (CC de la plaine du Rhin)
 - RDV à domicile le mercredi matin
- Inforeno67@oktave.fr



Oktave

Votre commune se préoccupe de la transition énergétique et met à votre disposition un conseiller rénovation (Aides disponibles, Travaux à prioriser, Gain énergétique, Financement, etc..)

M. Gwennaél COHERGNE est à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous guider dans votre projet de rénovation.

ADESIF : Association de Défense des Sinistrés de Fonroche

Les personnes ayant eu des dégâts consécutifs aux séismes peuvent contacter l'association : adesif67@gmail.com ou appeler la mairie de La Wantzenau (tél. : 03 88 59 22 59) si elles ne disposent pas d'un accès à internet.



Voisins vigilants

Mis en place dans plus de 6000 communes à travers la France, le dispositif "Voisins Vigilants et Solidaires" encourage la population à se regrouper en communautés bienveillantes pour échanger des informations sur leur environnement et mettre en place une vigilance au quotidien.

Devenir Voisin Vigilant, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.



La plate-forme est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier grâce à un téléphone portable. Il permet de lutter ensemble contre toutes formes d'incivilités, contre le fléau des cambriolages, le tout de manière simple et totalement gratuite pour les utilisateurs.

L'inscription sur le site permet de rejoindre une communauté de Voisins Vigilants et Solidaires ! Ainsi il sera possible de partager des informations, de publier des annonces, de faire connaissance avec vos voisins ou d'envoyer des alertes que la mairie et les Voisins Vigilants et Solidaires qui font parties de la communauté concernée pourront exploiter et prendre les mesures nécessaires. Vous allez pouvoir créer un cadre de vie plus agréable où partage, entraide et solidarité seront les valeurs essentielles !

www.voisinsvigilants.org

Objets trouvés

Des habitants ramènent régulièrement des objets trouvés en mairie : trousseaux de clés, lunettes, vêtements, doudou d'enfant...

Si vous avez perdu un objet n'hésitez pas à contacter la mairie au 03.88.96.21.09 ou de venir directement à la mairie.



En route pour la fibre optique

A l'heure du tout numérique, des démarches administratives, des déclarations en ligne, de l'e-santé et du télétravail, l'accès à Internet est devenu indispensable dans le quotidien de chacun. Or, les territoires ne sont pas tous égaux dans l'accès au numérique.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, la Région Grand Est pilote en partenariat avec les deux départements alsaciens le déploiement de la fibre optique sur les zones non couvertes par les opérateurs privés.

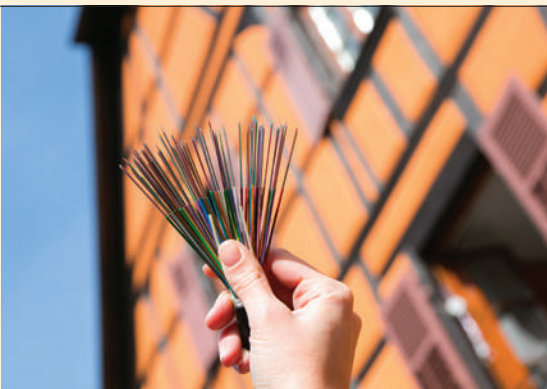
L'objectif est double : réduire la fracture numérique existante entre le rural et l'urbain et renforcer l'attractivité économique du territoire pour les professionnels souhaitant s'y développer et s'y installer.

La conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement de ce réseau est confiée à la société Rosace pour l'Alsace.

Le déploiement du réseau fibre optique dans plus de 700 communes dont 127 prioritaires, réparties sur 2 départements. Au final, ce sera près de 16 000 kilomètres de fibre optique qui parcourront le territoire alsacien d'ici à 2022.

Chacun, particulier ou entreprise, pourra bénéficier gratuitement du raccordement à la fibre optique.

Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.



La fibre optique à Kilstett

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique, études puis travaux, permettant une connexion internet à très haut débit sont en grande partie terminés sur la commune de KILSTETT.

Les premières habitations ont pu bénéficier de la fibre à partir de l'ouverture commerciale le 30/11/2021.

Vous pouvez vous rendre sur notre site internet pour tester votre éligibilité. Vous y trouverez également notre vidéo animée explicative sur les modalités de raccordement à la fibre optique, par ici : <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace>

En ce qui concerne les collectifs (bâtiments à partir de 4 logements), vous trouverez plus d'information sur les différentes étapes de déploiement sur cette page : <http://bit.ly/38yyowr>

Les étapes pour vous connecter à la fibre

Étape 1 :

Dès l'ouverture commerciale de votre commune, constatez votre éligibilité sur le site www.rosace-fibre.fr ou directement via les sites des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI).

Étape 2 :

Pour connaître les Fournisseurs d'Accès Internet présents sur votre commune, il vous suffit de vous rendre sur notre site. Les opérateurs présents s'afficheront sur la page dès l'ouverture commerciale effective. Vous pourrez, en cliquant sur le nom de l'opérateur accéder à ses offres de services (retrouvez les offres Très Haut Débit avec un débit allant de 100 Mbit/s aux Gbit/s).

Étape 3 :

Dès l'ouverture commerciale de votre quartier et l'éligibilité de votre logement effective, choisissez votre Fournisseur d'Accès Internet parmi les partenaires de Rosace et signez un contrat fibre avec lui selon vos attentes et vos besoins (voir liste sur l'onglet Opérateurs du site internet www.rosace-fibre.fr).

Étape 4 :

Votre opérateur fibre vous contactera afin de fixer un rendez-vous pour le raccordement de votre domicile à la fibre optique. Hors souhaits spécifiques, ce raccordement pour les particuliers est gratuit durant toute la durée de la concession (30 ans), si le chemin télécom existant est disponible et exploitable. D'éventuels frais de mise en service peuvent être facturés par votre FAI. La fibre optique qui sera posée chez vous empruntera le même cheminement que votre câble téléphonique actuel. Pour les professionnels, des offres spécifiques sont proposées.

Étape 5 :

Une fois la fibre installée, il ne vous restera plus qu'à brancher votre nouvelle box et à profiter de la puissance de la fibre ! Votre Fournisseur d'Accès à Internet restera votre unique interlocuteur. Dirigez-vous vers lui pour toutes questions commerciales ou pour toutes questions service après-vente. En cas de panne, d'incident ou d'un problème lors de votre rendez-vous raccordement, vous devez également contacter votre opérateur. Lui seul est habilité à déclencher les interventions auprès de l'opérateur d'infrastructure si nécessaire.



Les objectifs et les avantages

Les objectifs principaux du projet Rosace sont d'éviter la fracture numérique et de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire alsacien.

La capacité de la fibre optique à transmettre très rapidement des informations va permettre le développement de nouvelles applications telles que : la domotique, la télé-surveillance, la télé-médecine, le télétravail, l'e-commerce, les visio-conférences, l'e-économie, l'e-éducation, l'e-service public.

Un autre avantage de la fibre optique est qu'il n'y a pas de perte de débit même sur de longues distances.

L'intérêt de la fibre pour les entreprises

Les acteurs du monde économique, utilisateurs du Très Haut Débit en témoignent : la fibre optique améliore la productivité, la compétitivité, la gestion et l'émergence de nouveaux services.

Quelques exemples :

- Le développement du télétravail
- Augmentation des opérations en ligne grâce à la rapidité d'exécution et d'envoi.
- Une sécurité accentuée
- Accès à de nouveaux outils : virtualisation, voix sur IP, messagerie et agenda partagés, sauvegarde sécurisée, vidéo-surveillance, E-Business, sont autant de services qui peuvent être déployés.

Les Fournisseurs d'Accès Internet spécialisés dans les offres dédiées aux entreprises, présents sur le réseau Rosace, peuvent établir avec vous un diagnostic de vos besoins actuels et futurs et vous proposer les solutions les plus adaptées. Rendez-vous sur l'onglet Opérateurs du site internet www.rosace-fibre.fr

L'intérêt de la fibre pour les particuliers

- Un accès ultra-rapide à Internet (avec un débit de 10 à 100 fois supérieur à l'ADSL),
- La télévision ultra haute définition et tous les services interactifs associés,
- Un confort par l'utilisation simultanée et performante de plusieurs appareils connectés à la même source internet.
- De nouveaux usages (télétravail, télé-médecine, domotique ...)

Pour plus d'informations

Vous souhaitez en savoir plus sur l'avancée du déploiement dans votre commune ? En Alsace et en France ?

Inscrivez-vous en ligne à notre lettre d'information : www.rosace-fibre.fr

Suivez-nous également à travers les réseaux sociaux sur :

Facebook : @lafibrealsace,

Twitter : @lafibrealsace

Instagram : @rosacefibre

Il était une fois... la modiste

Autrefois, les dames portaient un chapeau pour aller à l'église. Cet élément de la garde-robe était de deux types : un chapeau pour l'été et un chapeau pour l'hiver. Le changement au printemps avait lieu autour de Pâques et de Quasimodo. Quasimodo est le dimanche après Pâques où se tenait la grande communion. Toute la famille se réunissait pour honorer leur communiant. Le festin durait au moins deux jours !



Un autre changement de couvre-chef avait lieu à la Toussaint. On arborait le nouveau chapeau lors de la visite des tombes au cimetière. Et puis il servait pendant toute la période hivernale.

Les mariages ou les décès étaient aussi l'occasion pour un chapeau de circonstance. La modiste de Kilstett s'appelait Bernardine Kress. Elle habitait rue de la mairie avec sa sœur Marie, l'épouse de Paul Riff qui a été chef des pompiers. C'est là qu'elle avait son atelier et sa boutique. Bernardine était née le 7 janvier 1902 et elle est décédée le 4 novembre 1975. Elle était la fille d'Emile et de son épouse Louise née Hommel. Sa clientèle était bien sûr de Kilstett, mais venait aussi de Gamsheim, de La Wantzenau, de Herrlisheim...

Le 25 novembre, jour de la Sainte Catherine, les jeunes filles de 25 ans non-mariées arboraient des chapeaux souvent drôles, très fantaisistes... On les appelait les Catherinettes ! Il existe un musée du chapeau à Chazelles-sur-Lyon dans le département de la Loire. La formation au métier de chapelier-modiste existe dans les académies de Paris, de Lyon et de Caen. Le couvre-chef est toujours d'actualité et surtout dans le monde du spectacle...

Le couvre-chef reste à la fois un élément pratique contre le froid, la pluie, le soleil... mais il participe aussi à l'élégance de la personne qui le porte. Le charme est là !

Je remercie Agnès et Erwin Riff, nièce et neveu de Bernardine pour leur aide.

Il était une fois... le marchand de charbon

Le marchand de charbon, de Kohlehändler, de Kilstett était installé rue Courbée, la Grumgass. C'était la maison Jung, appelé aussi Riffel's. Eugène Jung en était l'âme, il était né le 16 octobre 1912 et décédé le 28 avril 1996. Le négoce de charbon a cessé son activité. Il est devenu les Transports Jung installés dans la zone d'activités du Ried.

Il existait du charbon sous plusieurs formes et qualités. Le must, c'était l'anhracite. Il est le plus riche en carbone et donc le plus calorifique. Il y a le charbon ordinaire. On utilisait aussi le coke, résultat de la transformation de la houille. Et puis il y a les boulettes et les briquettes, c'est du charbon broyé mélangé à du brai et pressé dans un moule.



Le marchand de charbon faisait sa livraison dans des sacs de jute par 50 kg. A la maison, le particulier amenait avec un seau spécial, le Kohlemer, près de son poêle ou de sa cuisinière. On avait aussi une pelle spéciale, d'Kohleschufel, toute en longueur pour enfourner le charbon. Les cendres, d'Schlake, étaient récupérées. Comme isolant on en mettait entre les poutres du plancher. Autre usage, elles étaient mélangées avec le béton pour rendre la dalle plus légère et plus isolante. Elles pouvaient aussi servir pour stabiliser les allées du jardin ou les chemins. Les pistes de course à pied autour des stades étaient cendrées.



Eugène Jung, au milieu, mains dans les poches, regarde son père Edouard avec la pelle et son neveu Antoine Henninger avec le sac à charbon

A Kilstett, les employés de la SNCF se regroupaient pour faire venir un wagon entier de charbon. Il était déchargé au parking de l'embranchement ferré de la TCR. Et chaque employé venait chercher son dû.

L'usage du charbon a presque complètement disparu. Le fuel, puis le gaz l'ont remplacé. D'autres sources d'énergie se sont mises en place : électricité, pompe à chaleur, pellets... Il nous reste le charbon de bois pour le barbecue.

Je remercie Pierre Jung pour son aide précieuse.

Société des Arboriculteurs : des pommes à foison

L'année 2021 fut une année exceptionnelle pour la récolte des pommes et poires. Par contre pour les fruits à noyaux, c'est un peu plus hétérogène. Les variétés avec une floraison précoce et en fonction de leur exposition n'ont pas été épargnées des gelées printanières du mois d'avril. Le printemps frais et excessivement pluvieux a favorisé les maladies cryptogamiques sur les arbres fruitiers. Les abeilles privées du soleil et de la chaleur ne sont pas sorties des ruches pour récolter le pollen et le nectar des fleurs, donc peu de miel pour les apiculteurs. Avec la pandémie de la covid 19, les cours de taille et de greffage se sont déroulés avec une jauge réduite, d'une dizaine de personnes maximum. Un moniteur arboricole encadre les différents cours et peut fournir les renseignements utiles sur la taille des arbres fruitiers et d'ornements. Ces cours sont gratuits et ouverts à tous.



L'exploitation de la buvette au plan d'eau de Gamsheim s'est déroulée début août avec une météo capricieuse. A partir du mois de mars nous nous retrouvons au verger école chaque premier mardi à partir de 14 heures pour les travaux d'entretien et pour partager les informations techniques

sur l'arboriculture. Les dates des diverses manifestations de l'année à venir seront communiquées début 2022.

Recevez tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2022.

Le comité

Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Kilstett



Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu contribuer en 2021 à la vie du village. Nous étions notamment présents le 4 septembre lors de la journée Vintage et la journée portes ouvertes des pompiers.

Nous tenons à remercier les boulangeries "Douceurs et Passions" et "Gab et Célia", la boucherie Ulrich Jean Louis, la Ferme Veltz Vincent et l'association "Permapotes" pour leurs dons, leur contribution à cette journée et à la collecte du 8 novembre. Nous étions aussi au marché local

les 25 novembre et 2 décembre. Le bénéfice de la vente de nos Bredele servira tout au long de l'année à améliorer la collation lors des différentes collectes.

Toute l'équipe de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Kilstett vous attend nombreux aux prochaines collectes de 2022 : les 24 janvier, 21 mars, 16 mai, 1^{er} août et le 7 novembre. Nous vous servirons un repas adapté à l'évolution des mesures sanitaires.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022. Prenez bien soin de vous et de vos proches.



A noter :

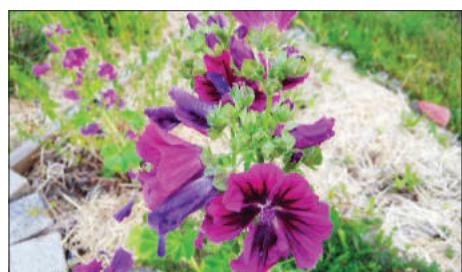
Nous tenons à préciser que chaque personne désireuse de donner son sang, peut venir et sera acceptée, avec ou sans rendez-vous.



Association des Permapotes de Kilstett

De nouveaux horizons s'ouvrent à nous !

2021 fût encore une année pleine de mouvements et de dynamisme, liant travail et convivialité, efforts et récompenses des yeux et du cœur, quantité de belles choses construites comme la finition de la structure associative des Permapotes, la plantation des nouvelles haies qui j'espère fera le plus grand bonheur des Kilstettois(e), mais aussi celui des insectes et des oiseaux. C'est par notre volonté et notre énergie positive que de nouveaux horizons s'ouvrent à nous. En effet, notre réseau de



permaculteurs s'agrandit et nous offre la possibilité de travailler très prochainement en partenariat aussi avec des professionnels.

Notre volonté est de ne jamais cesser d'embellir cet endroit magique afin de développer cette biodiversité pour le plus grand bien des hommes et de la nature. « Ad bonum hominum et naturae », telle est notre devise.

Pour ceux qui souhaitent partager avec nous ce petit bonheur de toucher cette terre pour la transformer et créer un monde de faunes et de flores, avoir la chance de pouvoir s'exprimer sur une parcelle nominative et collective, s'émerveiller devant une biodiversité créée, apprendre à connaître le nom des végétaux, les bienfaits des plantes aromatiques et médicinales, venez nous rejoindre les samedi après-midis, et encore mieux, devenez un homme heureux, en un mot, un Permapote.

Chorale Sainte Cécile de Kilstett

La chorale Sainte Cécile de Kilstett a eu le grand plaisir de présenter son traditionnel concert de l'Avent le dimanche 28 novembre 2021 en l'église Saint Jean. Ce 39^{ème} concert intitulé « Ubi caritas et amor Deus ibi est » a mis à l'honneur des chants pour la période de l'Avent et de Noël avec des thématiques sur l'Amour et la Paix - ce dont nous avons plus que besoin - a rappelé le directeur de la chorale, Christophe Hommel.

Les auditeurs ont découvert des chants liturgiques dont un envoi « Ubi caritas » du compositeur norvégien Gjeilo accompagné au piano par Michel Goerst, une douce berceuse « Lully, Lulla, Lullay », et surtout ils ont pu chanter plusieurs mélodies de Noël dont un inaltérable « Venez, divin Messie » repris en bis.



L'Harmonie Municipale de Kilstett a répondu présente avec enthousiasme au concert et a enchanté l'auditoire avec son programme et notamment par sa dernière pièce « Highland Cathedral » pour laquelle un joueur de cornemuse a été chaleureusement et fortement applaudi.

La présidente de la chorale - Bénédicte Jung - a profité de la fin du concert pour féliciter les musiciens et tous les choristes de Kilstett et ceux venus des villages voisins. Elle les a remerciés pour le travail fourni tout au long de l'année, tout particulièrement Michel Goerst au



piano et à l'orgue ainsi que Christophe Hommel pour son investissement et son entrain ainsi que pour ses 20 années de direction de la chorale. Ce dernier a rappelé l'importance de l'aide apportée aux religieuses de la Divine Providence présentes à Madagascar.

Cette année, cette aide permettra de restaurer la chapelle de Tsarahonenana qui a malheureusement été ravagée en novembre 2020 par un incendie criminel.

La chorale Sainte Cécile remercie particulièrement pour leur participation : Thierry Buchel et l'Harmonie Municipale de Kilstett, Thomas Hinterreiter et Philippe Hommel aux percussions, Nathalie Roser à la flûte et au hautbois, Claude Lorentz à la cornemuse.

La chorale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Musique Union Kilstett - Harmonie Municipale

La musique UNION en mode de Ré...

Pour exprimer la gaité ou la joie, un peintre utilisera des couleurs vives et éclatantes comme le rouge, le jaune, l'orange... pour donner à son tableau une expression apaisante, il utilisera plus facilement la couleur verte ou le bleu... pour exprimer une ambiance mélancolique, triste, il utilisera plutôt la palette de gris - noir - brun...

Le premier réflexe pour un musicien avant de jouer sa partition est justement de voir et de comprendre quelle sera la teneur, la couleur, le style de la partition qu'il a sur son pupitre. Avant d'exécuter, (exécuter dans le sens interpréter et non tuer...), notre chef Thierry Buchel a pour habitude de nous poser la question suivante : Dans cette partition êtes-vous dans la peau d'un pirate ? (Agressif - bruyant - bagarreur - dissipé - Joyeux ...) ou alors êtes-vous plutôt entrain de déclarer votre flamme à votre bien aimée ? (doux - amoureux - romantique - délicat - attentionné ...).



Cette couleur musicale pour un musicien est détectable en observant les petits symboles qui se trouvent en haut à gauche de toutes les partitions. (ce qu'on appelle l'armature avec les dièses et les bémols... aussi appelée tonalité). Le ton (la tonalité) d'une partition peut être Joyeux - Guerrier - Romantique - Mystique - Lyrique - Plaintif - Grave - Loufoque - Obscur - Triste...

Depuis la reprise des répétitions au mois de juin dernier, et après quasiment 18 mois d'interruption, d'incertitudes, d'absence, et surtout de silence... (ce qui est un comble pour une Harmonie de musique)... la Musique Union Kilstett s'est mise dans une posture conforme à la tonalité de RE, celle avec deux dièses... (Musique pour les nuls : dièse = les petites échelles ou hashtag Twitter...).

La tonalité de **Ré** a pour caractéristique d'être une musique Amusante, Brillante, Stimulante, Guerrière, Vive, Obstinée.

Oui en effet... Après avoir traversé péniblement ces 18 mois de période sombre et de doute, notre chef de musique nous propose un cocktail musical énergisant et multivitaminé qui doit nous permettre de nous **Ré** approprier les joies et les vertus de la musique d'ensemble.

Se mettre en mode de **Ré** pour la MUK c'est aussi **Re** donner l'envie aux musiciens pour **Revenir** aux répétitions, de **Réapprendre** à travailler ensemble, de **Resoudre** des liens

forts, de **Reprogrammer** nos concerts et nos manifestations, de **Rassembler** des nouveaux talents (jeunes et moins jeunes...) de **Rebondir** vers de nouveaux horizons, de **Regagner** la confiance dans le travail collectif, de **Re...** et surtout de **Retrouver** notre cher public sans qui nous n'avons plus de raison d'être. Cette période de pandémie a également obligé bon nombre d'associations (et d'entreprises) à se **Réinventer**. Soyons créatifs, imaginatifs pour **Redynamiser** nos ensembles et n'ayons pas peur d'innover et de **Recréer** de nouveaux modèles.

C'est dans cet état d'esprit que La MUK espère de tout cœur pourvoir **Retrouver** son cher public pour son prochain concert.

Toi qui nous connais de longue date ou toi qui n'a jamais « osé » venir, pour quelles raisons que ce soit, note cette date : **29 Janvier 2022**

La présidente Mme Nathalie Braun, le chef de musique Mr Thierry Buchel et l'ensemble des musiciennes et musiciens de l'**Harmonie Union KILSTETT** vous souhaitent une année 2022 d'Harmonie et de **Renouveau**

MUK

Retrouvez-nous et « likez » notre page Facebook : Musique Union Kilstett

Association Socio-Educative de Kilstett (ASEK)



Balade du Saint Nicolas

Le cercle du clou a pris ses marques. Toutes les 3 semaines Gabriel Muller nous fait découvrir l'histoire de notre village, les coutumes d'antan, de vieilles photos, la littérature... les sujets abordés sont très variés et intéressants. Les rencontres se terminent par un moment de convivialité.

Le 4 décembre : la balade musicale de saint Nicolas a finalement eu lieu dans la Salle de la Musique et de la Culture en raison de la météo. La soirée a été animée par Léa Pellarin et Jérémie Gasmann qui ont emmené petits et grands dans un monde mystérieux et lumineux.

Le 29 janvier : nous proposerons une sortie gastronomique chez Doriath à Dachstein.

Toutes nos autres activités suivent leur cours.



Soirée animée par Léa Pellarin et Jérémie Gasmann

Partenariat avec le Régiment de Marche du Tchad

Première quinzaine de novembre. Les terres alsaciennes sont le théâtre de chorégraphies terrestres et aériennes singulières. Marsouins du régiment de marche du Tchad et pilotes du 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat coordonnent leurs manœuvres lors de l'exercice de préparation opérationnelle de haute intensité Hull 21.

La préparation opérationnelle se durcit afin de remporter les combats décisifs de demain. Reconnaissance offensive à travers les Vosges en direction de la plaine d'Alsace, infiltration et destruction dans la profondeur, posée d'assaut en terrain sommaire, combats en zone urbaine, contrôle de zone, contre-attaque...



Du 5 au 12 novembre, les marsouins de Leclerc ont fait face à un ennemi d'envergure durant l'exercice interarmes Hull 21. Qualifiés, entraînés, à la hauteur des chocs futurs, les marsouins du régiment de marche du Tchad (RMT) sont prêts pour les engagements des plus exigeants.

Si vous aussi, vous recherchez l'action et l'aventure, rejoignez-nous : Régiment de Marche du Tchad, Cellule recrutement : 03 69 21 24 37



La Section des Sapeurs-Pompiers et son amicale

Mobilisés et toujours positifs...



L'effectif de Kilstett est actuellement composé de 16 sapeurs pompiers actifs. Encore très mobilisés en 2021 sur de multiples interventions (Secours à personnes, incendies, épuisements, fuites de gaz, accidents de la circulation...), les Kilstettois nous ont apporté une belle bouffée d'oxygène lors de nos rencontres amicales.

Pour commencer, l'excellente météo du 13 juillet nous a permis de nous retrouver lors du bal. Puis ce fut au tour des portes ouvertes du 4 septembre.

Nous avons eu grand plaisir à partager avec vous notre passion du quotidien au travers des démonstrations de matériel, présentation des véhicules et manœuvres. Vous avez été présents et nous vous en remercions.

Alors pourquoi s'arrêter ? En espérant que les conditions sanitaires le permettent, nous vous préparons 2 surprises. Pour vous faire patienter, voici 2 indices :

Les gestes qui sauvent

Le 13 juillet 2022



Rejoignez-nous !

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter au 06 86 78 41 41 ou cds.kilstett@gmail.com

Cyclo Club Kilstett



Sport, santé et convivialité sont dans notre ADN.

2021

Le CCK a répondu avec bon sens et rigueur aux besoins de ses membres pour leur permettre une pratique régulière, respectant les règles sanitaires tout en maintenant les liens sociaux.

Les jeunes ont ainsi roulé tous les samedis de mi-janvier à juillet, seuls les aléas climatiques ont perturbé notre volonté de leur proposer une activité physique régulière. Deux séjours VTT à Verdun (54) et à Corcieux(88) complètent cette année bien remplie, couronnée par le diplôme de 3 jeunes encadrants.



2022

Jeunes 6-8 à 18 ans : L'Ecole Française du Vélo fonctionnera à partir de mi-mars. Nous acceptons les enfants de 6 à 8 ans après évaluation lors de 3 séances gratuites. RDV le samedi à 14h place de la mairie. 3 séjours sont également proposés ainsi que des participations à des randonnées et aux concours d'éducation routière.

Adultes : 2 sorties hebdomadaires de mars à octobre, une semaine de rando itinérante sur les bord du Danube en juin ainsi que 3 sorties pour découvrir monts et vallées de la Forêt Noire et des Vosges.

Nouveauté SPORT-SANTÉ : Un encadrant a validé la formation pour encadrer le "vélo sur ordonnance" ce qui permet au CCK d'accueillir les personnes souhaitant (re)faire du vélo avec une prescription médicale pour améliorer leur santé. Si vous souhaitez reprendre une activité sportive après un accident de santé, contactez-nous.

Envie de faire du vélo sur route, en Gravel, en VTT, en VAE, seul, en couple, avec vos enfants tout en développant votre tissu relationnel ? Une bonne solution : contactez-nous !



CCK www.cyclo-kilstett.fr

Gérard BIHLMAIER

1 rue des Vosges - Tél. : 07.81.93.37.01

Mail : cck.cyclo@gmail.com

Suivez nous sur facebook :

[@cck.cyclo](https://www.facebook.com/cck.cyclo)

Association Sportive de Kilstett

La reprise après « COVID » ne fut pas simple pour l'association Sportive de Kilstett. En effet, nous sommes toujours en manque de bénévoles, d'éducateurs, de dirigeants souhaitant transmettre leurs savoirs et leurs valeurs aux jeunes ainsi qu'en manque d'infrastructure pour faire progresser dans les meilleures conditions nos joueurs.



L'équipe fanion a une entame de saison difficile, il faudra prendre des points à la reprise pour pouvoir passer une deuxième partie de saison plus tranquille.

Du côté des jeunes, le travail réalisé depuis plusieurs années porte ses fruits chez les U13, U15 et U18.

Du côté des féminines, un manque d'effectif s'est fait ressentir d'où la perte d'une équipe U13 F cette année. Toutes les féminines sont en entente avec La Wantzenau.

Du côté de nos manifestations nous tenons encore à remercier les 500 convives et les sponsors qui ont participé à la première « Bierstett » qui fut une belle réussite et qui annonce une prochaine édition prometteuse qui aura lieu le 29 octobre 2022.

A noter également le 22 janvier 2022 : le Bal - Rosbifs, le 27 février 2022 le Pot-au-feu, le 12 mars 2022, le Bal du Carnaval, le 15 mai 2022 le marché aux puces.

Le club tient également à remercier tous les sponsors (actuels et futurs) qui sont indispensables pour l'avenir de notre association. Nous sommes impatients de vous retrouver et de passer de bons moments de convivialité à travers notre sport favori.

Vive L'A.S KILSTETT

Infos :

Pour tous renseignements et inscription vous pouvez contacter :

• **Pour les séniors :**
HANNS Greg - Tél. : **06 33 31 59 21**

• **Pour la section des jeunes :**
FAUVELLE Raphaël
Tél. : **06 08 18 47 03**
Courriel : raph.fauvelle@yahoo.fr

• **Pour la section féminine :**
GDALETTA Jean-Michel
Tél. : **06 06 70 97 71**
Courriel : jeunes.ask@yahoo.com

Les vœux de fin d'année du député



Pour la quatrième année déjà, je vous écris à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette année encore, je veux vous apporter un message d'espoir et de fraternité car devant l'adversité, nous avons tous été solidaires : citoyens, responsables d'associations, chefs d'entreprises et élus.

La santé : un bien commun de première nécessité

Nous avons fait face au virus, et nous étions tous fragiles. Les soignants ont été au rendez-vous, les citoyens ont pris cette crise à bras le corps. L'Assemblée nationale, en

votant le Ségur de la santé s'est engagée pour la modernisation de notre système de santé, l'amélioration du quotidien des soignants et la prise en charge des patients.

Mais soyons sur nos gardes, nous devons continuer à appliquer les gestes barrières.

Le retour de l'État protecteur

Après de longues années d'austérité, les députés de la majorité présidentielle et le gouvernement, depuis 2017, ont appliqué notre résolution : **Libérer la France et protéger les Français.**

L'augmentation du pouvoir d'achat et le reste à charge zéro, le plan 1 jeune-1 solution et le Quoi qu'il en coûte sont des exemples de la protection restaurée dont bénéficient les Français. Nous en voyons bien le résultat dans notre 9^{ème} Circonscription du Bas-Rhin, l'économie se porte bien et le taux de chômage est à 5.1% (8.1% au niveau national).

Nous avons assuré les ressources de nos communes et leurs investissements pour le bien de tous.

Fêtes de fin d'année

Nous nous réunissons en famille et avec nos amis à l'occasion des fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre.

Profitons de cette trêve, plaçons là notre volonté commune de laisser à nos enfants un monde apaisé, écologique et responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que 2022 soit une année d'espoir, de projets, de partage, de solidarité, de tolérance, de mieux vivre pour celles et ceux qui se retrouvent parfois sur le bord du chemin, une année où le bonheur tiendra une place de choix dans vos vies et bien sûr la santé.

**Avec mon équipe,
nous sommes à vos côtés.**

**A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch
ins Nejes Johr**

Vincent THIÉBAUT,

Député de la 9^{ème} Circonscription
du Bas-Rhin



Canton de BRUMATH

Vos Conseillers d'Alsace à votre écoute !



Votre contact :
Séverine VOGLER
03 88 76 69 50
severine.vogler@alsace.eu

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace, une structure unique en France. La Collectivité européenne d'Alsace est présidée par Frédéric Bierry.

La nouvelle collectivité regroupe près de 2 millions d'habitants, dispose d'un budget de près de 2 milliards d'euros, dont près de 300 millions en investissement.

Nous voulons renforcer l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.

La collectivité exerce des compétences aussi variées que la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Elle a en charge l'insertion, le RSA, l'emploi, les collèges, mais aussi l'environnement, les 6 500 kms de routes et 2 500 kms d'itinéraires cyclables, l'aménagement et le développement du territoire, ou encore l'habitat.

Elle bénéficie également, grâce à la loi Alsace du 2 août 2019, de compétences spécifiques, de nature à répondre aux caractéristiques de l'Alsace : la promotion du tourisme et du bilinguisme, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne et la Suisse, et la création d'un conseil de développement.

Elle s'est vue attribuer le transfert de 300 kilomètres de routes et autoroutes non concédées, et aura aussi la capacité à instaurer un mécanisme de régulation du trafic poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

L'année 2022 sera celle où nous allons déployer concrètement ces nouvelles missions.

Nous sommes sur tous les fronts depuis la création de Collectivité européenne d'Alsace.

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace s'est structurée de manière à initier et mettre en œuvre des actions qui vont au-delà de son champ de compétence :

- le Plan de rebond de 330 M€ pour soutenir l'économie alsacienne, mais aussi les acteurs de la culture et de la santé ;
- le Service public alsacien, pour rendre aux Alsaciens un service public de qualité plus proche, plus simple et plus efficace, afin de ne laisser personne au bord du chemin ;
- le « Tour d'Alsace en 80 jours » pour retisser le lien démocratique avec les citoyens.

Toujours à vos côtés, vos élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

E glickliches nejes Johr in Ejch alli.

Christiane Wolffugel et Etienne Wolf,
Conseillers d'Alsace du canton de Brumath.

ÉTAT CIVIL - 2^e semestre 2021

Naissances

17.06.2021	Yann Michel GUILLAUME
17.06.2021	César Arthur STRAUB-KAHN
22.06.2021	Lily CLAUS
23.06.2021	Adrian BARBOSA PIRES COUTO
23.07.2021	Automne LE SAUX
18.08.2021	Océane Maryline KLEFFER
27.08.2021	Renaud Xavier Auguste LIENHARDT
06.09.2021	Chloé MUTTERER
06.09.2021	Léo MUTTERER
22.09.2021	Jade Maud GEYL
27.09.2021	Yasin BACHARYAR
29.09.2021	Antoine Arnaud Oscar BAUMGARTEN
18.10.2021	Charlotte DUFOURNET
27.10.2021	Emma Isabelle Astrid RAUSCHER
05.11.2021	Madī EBER
08.11.2021	Agathe Simone SIEGEL
19.11.2021	Sacha Luka Björn WETZEL

Mariages

02.10.2021	Annie Marie Joséphine HEIDT et Ivano CIVIDINI
------------	---

Décès

18.06.2021	Bernard Joseph RUDOLF, 78 ans
24.06.2021	Raymond CANTIN, 82 ans
30.06.2021	Gérard Louis Nicolas DILLESEGER, 81 ans
12.08.2021	Juan José CARBALLO, 62 ans
17.08.2021	Silvia Georgine Suzanne SCHMITTHEISLER née GIEDINGER, 74 ans

Calendrier des manifestations⁽¹⁾

Janvier

22 janvier	Bal du Football Club (ASK) - SMC*
22 janvier	Cérémonie de la bataille de Kilstett - Monument entrée Nord
24 janvier	Don du Sang (ADSB) - SMC*
29 janvier	Concert Harmonie Municipale - SMC*

Février

6 février	Translation Ste Brigide de Kildare
12 février	Concert Jazz Muk - SMC*
27 février	Pot au Feu (ASK) - SMC*

Mars

12 mars	Carnaval (ASK) - SMC
21 mars	Don du Sang (ADSB) - SMC*
25 mars	Projection ASEK - SMC*

Mai

8 mai	Journée du Patrimoine à la Casemate
15 mai	Marché aux Puces (ASK)
16 mai	Don du Sang (ADSB) - SMC*
26 au 29 mai	Accueil des Communes jumelées du Limousin

Juillet

9 juillet	Festival des Musiques - Place du 3 ^e RTA
13/14 juillet	Cérémonie - Place du 3 ^e RTA
	Bal populaire (Amicale des Pompiers)
29/30/31 Juillet	MESSTI - Place du 3 ^e RTA

*Salle de la Musique et de la Culture
(1) Calendrier sous réserve des mesures de sécurité liées à la crise sanitaire

HORAIRES et NUMÉROS UTILES

Mairie

Tél. 03 88 96 21 09 - mairie@kilstett.fr
www.kilstett.fr - Facebook : Kilstettinfos

Accueil du public en Mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	15h - 18h
Mardi		
Mercredi		14h - 17h
Jeudi		15h - 19h
Vendredi		15h - 17h

Permanences du Maire et des Adjointes, sur rendez-vous

- > **Francis LAAS**, Maire (Finances)
- > **Rosita KAISER**, Adjointe (Communication, Relations avec les partenaires externes, nouvelles technologies)
- > **Matthieu AIROLDI**, Adjoint (Affaires scolaires, Jeunesse, Aires de jeux, Sécurité)
- > **Simone BAUER**, Adjointe (Associations, Culture)
- > **Alain KISTNER**, Adjoint (Bâtiments, Travaux publics, Sport, Cadre de Vie)
- > **Monique RUDOLF**, Adjointe (Aides à la personne, Action sociale, Mémoire, Handicap)
- > **Jean-Philippe LIENHARD**, Adjoint (Urbanisme, Ecole de Musique Municipale, Harmonie Municipale)

Urgences

Pompiers 18 - S.A.M.U. 15	
Gendarmerie 17	03.88.96.28.48
Médecins	03.88.96.32.55
Pharmacie Gamsheim	03.88.96.84.55
Pharmacie La Wantzenau	03.88.96.20.04
Infirmières	03.88.96.62.05
Kinésithérapeutes :	
- Stenger, Florentin, Braun et Hébert	03.88.51.00.39
- Wendling et Schang	03.88.59.56.65
Cabinet dentaire	03.88.96.69.69

Bibliothèque

Courriel : bibliotheque@kilstett.fr

	Matin	Après-midi
Mardi		15h - 17h30
Mercredi	10h30 - 12h30	
Vendredi		18h - 20h
Samedi	10h - 12h	

Déchetterie intercommunale de Gamsheim

	Matin	Après-midi
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		14h - 19h
Samedi	8h - 12h	14h - 17h

En hiver, fermeture à 17 h.

Rédaction - Diffusion :
Mairie de Kilstett

Directrice de la publication :
Rosita KAISER

Comité éditorial :
Monique RUDOLF, Rosalie FRIEDRICHS,
Valérie BRUN, Evelyne SCHMITTER,
Audrey KRIEGER, Lionel WINTER

Conception et réalisation :
Pointillés, Bischheim
Tél. 03.88.81.10.47 - pointilles.fr